

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DE LA COMMUNE DE COTONOU AU TITRE DE
LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025

i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics la **Commune de Cotonou** pour l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance. Il porte sur les éléments suivants :

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, trente-cinq (**35**) **marchés** ont été recensés pour un montant global de trois milliards six cent quatre-vingt-deux millions cent soixante mille six cent trente-trois (**3 682 160 633**) **F CFA**. **L'échantillon retenu** pour l'audit comprend dix-huit (**18**) **marchés**, représentant **51%** du nombre total et **51 %** de la valeur totale, soit un montant cumulé d'un milliard huit cent soixante-treize millions cinq cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-sept (**1 873 565 757**) **F CFA**.

⇒ Taux de complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Sur les dix-huit (**18**) **marchés sélectionnés**, dix-sept (**17**) ont été jugés **auditables**, avec un taux de complétude documentaire de **79%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, les dix-sept (**17**) **marchés** ont été déclarés **conformes**, représentant **94,44%** des marchés sélectionnés.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution.	79%	Insatisfaisant	Défaut de beaucoup pièces dont l'absence est sans incidence sur la conformité du marché.
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	75%	Moyenne	
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	94,44%	Très satisfaisant	-

Source : synthèse des constats et appréciations globales

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :



Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de renforcer le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.



Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.



Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de documenter systématiquement toutes les étapes de la passation et de l'exécution des marchés afin de faciliter la disponibilité des documents et de faciliter des contrôles et audits futurs. Il faudra également veiller au respect des délais de passation et d'exécution des marchés.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration de l'autorité contractante, les difficultés suivantes ont été relevées :

- le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre ;
- le manque de pièces contractuelles dans certains marchés limitant la possibilité de réaliser une revue approfondie ;
- des problèmes d'archivage des dossiers qui ont énormément ralenti le déroulement de la mission, avec des temps de recherche parfois très longs.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES.....	5
1. Introduction	7
2. Cadre juridique et normatif de référence.....	8
3. Objectifs assignés à la mission d'audit.....	9
3.1 Objectif général de la mission	9
3.2 Objectifs spécifiques de la mission	9
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés	10
4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité.....	10
4.2 Outils d'évaluation utilisés	13
5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation	15
5.1 Présentation des données globales des marchés	15
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	15
6. Respect des procédures de passation des marchés publics.....	16
6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de la Commune de Cotonou en matière de marchés publics	16
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics.....</i>	<i>17</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	<i>19</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>20</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	20
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>21</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	<i>22</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables.....</i>	<i>25</i>
6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	47
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>47</i>
6.3.2. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>49</i>
6.3.3. <i>Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution</i>	<i>51</i>
6.3.4. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>54</i>
6.3.5. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés</i>	<i>54</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.....	56
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes.....	59
6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	60
6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés	60
7. CONCLUSION	62
8. ANNEXES	64

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AP	Absence de preuve
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CC	Commune de Cotonou
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N° **010A** /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics**Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 -
Dépôt du rapport définitif de la mission de la Commune de Cotonou (CC)

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués à la **Commune de Cotonou**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN***Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics*

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein de la Commune de Cotonou. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès de la Commune de Cotonou (CC). Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau de la **Commune de Cotonou** et regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), qui introduisent des dispositions spécifiques en matière de passation et d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures, ont également servi de base aux vérifications, afin de s'assurer de la conformité des procédures mises en œuvre.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique s'est essentiellement basée sur :

-  les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
-  le référentiel d'audit ARMP 2025.
-  la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
-  les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ phases d'exécution prévues ;
- ✓ bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : Analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée dès réception de l'ordre de service afin de clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste des marchés passés par la Commune de Cotonou au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés conformément à l'annexe 3. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par la Commune de Cotonou au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : Evaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase s'est déroulée en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de la Commune de Cotonou en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle de la Commune de Cotonou à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase s'est basée sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du nombre total des marchés passés
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditable étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase a permis à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;

- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3ème phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase s'est déroulée en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il a été procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission a apprécié la capacité de la Commune de Cotonou à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle a permis à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission vérifie la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'utilisateurs finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles de la Commune de Cotonou et de l'ARMP

A cette étape, la mission a :

- procède à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- elle recueille les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procède à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- établit les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élabore un résumé exécutif pour le rapport individuel.

Sous-phase 6 : Restitution du rapport provisoire en atelier national de validation et finalisation

La mission a préparé une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en a fait sa présentation au cours d'un atelier de validation. Elle a intégré toutes les corrections.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé six (06) grilles d'appréciation standardisées de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuel de collusion identifiés dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuel identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation

5.1 Présentation des données globales des marchés

Au cours de l'exercice 2023, la **Commune de Cotonou** a procédé à la passation de trente-cinq (35) **marchés** publics, pour un montant total de **3 682 160 633 FCFA** hors taxes. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, dont notamment : l'Appel d'Offres Ouvert International (AOOI), l'Appel d'Offres Ouvert Restreint (AOIR), l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON), l'Avis à Manifestation d'Intérêt de la Demande de Proposition (AMI-DP), la Demande de Renseignements et de Prix (DRP), Demande de Cotation (DC) et l'Entente Directe (ED)

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	Année de l'audit (2023)			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOON	14	40,00%	2 396 585 855	65,09%
2	DRP	20	57,14%	975 602 383	26,50%
3	ED	01	2,86%	309 972 395	8,42%
	TOTAL	35	100%	3 682 160 633	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2: Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	12	34,29%	1 757 097 833	47,72%
2	Fournitures	14	40%	1 686 670 965	45,81%
3	Services courants	08	22,86%	237 438 395	6,45%
4	Prestations intellectuelles	01	2,86%	953 440	0,03%
	TOTAL	35	100%	3 160 310 200	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés ainsi échantillonnés au niveau du **la Commune de Cotonou** a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer le **la Commune de Cotonou** et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que les salles devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport.

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de la Commune de Cotonou en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets n°**2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous auditée sont présentés dans le tableau n°3 ci-dessous :

Tableau n°3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	4	0,75
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	4	1
	Taux moyen d'absence	14	22	36,36%

DG= Degré de gravité liée à l'absence de la pièce ; NCF : Pièce dont l'absence a une incidence sur la procédure de passation ; NSF : Pièce dont l'absence est sans incidence sur la procédure de passation
(0 = absence de la pièce / 1= présence de la pièce / (N/A) = Non Applicable)

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Constat :

Le taux d'absence des documents constaté pour la période auditée est de 36,36%.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence de **36,36%**, la disponibilité des pièces obligatoires est **faible**.

Risque :

Nullité des procédures et de sanctions administratives

Recommandations :

Pour améliorer la complétude des documents requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de la Commune de Cotonou, nous recommandons :

- de mettre en place un système de suivi documentaire pour assurer l'archivage systématique des pièces obligatoires ;
- d'automatiser la gestion documentaire via des outils numériques intégrés à la plateforme de gestion des marchés publics.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de la Commune de Cotonou a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau n°4 suivants :

Tableau N°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	75%
72,22%	5,56%	22,22%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats :

Le taux de conformité observé à la suite de l'évaluation est de 75%. En effet, nous avons noté les insuffisances suivantes :

- L'absence des indicateurs de performance dans les rapports de la PRMP ;
- l'absence des rapports de la CCMP ainsi que leur preuve de transmission à l'autorité contractante ;
- l'absence du registre ou cahier de transmission des différentes phases de la passation des marchés qu'elles soient administratives, techniques ou financières.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de 75%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **moyenne**.

Risques :

- Non approbation ou rejet des rapports de la PRMP
- Sanctions administratives
- Défaut de traçabilité des procédures de passation, pouvant compliquer la reconstitution des étapes en cas de litige ou de vérification a posteriori

Recommandations :

Nous recommandons :

- à la PRMP, de définir, évaluer et de faire figurer dans tous ses rapports les indicateurs de performance sur la passation des marchés ;
- à l'organe de contrôle, de produire ses rapports et de veiller à leur transmission à l'Autorité contractante ;
- à la PRMP, de tenir rigoureusement le registre ou document retraçant les différentes phases de la passation des marchés.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis. Cette évaluation a été réalisée conformément la grille de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de conformité de 100 %, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « très satisfaisante ».

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés par mode de passation

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOON	06	1 112 356 184
DRP	11	451 237 178
ED (DNCMP)	1	309 972 395
Total sélectionné (a)	18	1 873 565 757
Total des marchés passés (b)	35	3 682 160 633
% (a/b)	51%	51%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau de la Commune de Cotonou au titre de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de dix-huit (**18**) marchés publics, représentant une valeur globale d'un **milliard huit cent soixante-treize millions cinq cent soixante-cinq mille sept cent cinquante-sept (1 873 565 757)** francs CFA hors taxes. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **51%** en nombre de marchés et d'environ **51%** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Cotonou, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous

Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraine la non auditabilité du marché (1/2)	Non auditabilité en cas d'absence	n°00162 du 29/11/22	0003/2023/MCOT /PRMP DU 27/01/2023	N° 016/MEF/MCOT/ DNCMP- LIT/CCMP/PRMP /SP -PRMP DU du 13/12/2023	001/MEF/MCOT/ DNCMP/CMCMP /PRMP/SP-PRMP DU 28/07/2023	003/MEF/MDGL/ DNCMP-LIT/SP DU 05/09/2023	008/MEF/MCOT/ DNCMP/DDCMP- LIT/CMCMP/PR MP/CSP-PRMP DU 05/10/ 2023	N°001/2023/MC OT/PRMP/SP- PRMP DU 23/01/2023	N° 059/2022/MCOT /PRMP/SP-PRMP du 12/10/2022	N° 0860/MEF/MDG L/DNCMP/DNCM P/SP DU 07/04/2023
Total des pièces obtenues par marché (A)		6	24	23	22	30	20	31	26	24
Total des pièces attendues par marché (B)		28	29	28	27	36	25	36	32	30
B-A		22	5	5	5	6	5	5	6	6
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché(1-A/B)		79%	17%	18%	19%	17%	20%	14%	19%	20%
Seuil d'acceptabilité		20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché (1/2)		KO	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)



Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraine la non auditabilité du marché (1/2)	Non auditabilité en cas d'absence	0844/MEF/MDGL/DNCMP/DCMP/SP DU 07/04/2023	N°0843/MEF/MDGL/DNCMP/DCMP/SP DU 07/04/2023	N°044/2022/MCOT/PRMP/DNCMP/SP-PRMP DU 20/07/2022	N°0839/MEF/MDGL/DNCMP/DCMP/SP DU 07/04/2023	N°046/2022/MCOT/PRMP/SP -PRMP DU 04/08/2023	N°009 MEF/MCOT/DNCMP/DDCMP-LIT/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 13/10/2023	N°011 MEF/MCOT/DNCMP/DDMP-LIT/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 17/10/2023	014/MEF/MCOT/DNCMP/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 04/12/2023	006/MEF/MCOT/DNCMP/DDCMP-LIT/CMCMP/PRMP/CSP-PRMP DU 05/10/2023
Total des pièces obtenues par marché (A)		30	26	26	29	29	24	25	26	22
Total des pièces attendues par marché (B)		37	32	32	36	36	30	31	30	27
B-A		7	6	6	7	7	6	6	4	5
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché(1-A/B)		19%	19%	19%	19%	19%	20%	19%	13%	19%
Seuil d'acceptabilité		20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché (2/2)		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)

Le tableau n°7 ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau n°8 (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité.

Tableau n°8 – Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	1	17	18
%	5,6%	94,4%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard du tableau ci-dessus, sur dix-huit (18) marchés sélectionnés, dix-sept (17) marchés ont été jugés auditables et un (01) marché non auditable. En effet, pour les(17) marchés auditables, le taux d'incomplétude lié aux pièces indispensables n'a pas dépassé le seuil critique de 20 %, seuil au-delà duquel un marché est considéré comme non auditable. Ainsi, ces marchés présentent un niveau de complétude documentaire jugé acceptable, permettant la réalisation de l'audit conformément aux exigences méthodologiques de l'ARMP. Quant au marché non auditable (01), il affiche un taux d'incomplétude de 79% dépassant le seuil critique de 20% d'incomplétude.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section vise à apprécier la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables, à travers l'analyse des différentes étapes du processus de passation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'évaluation es conduite par type de marché (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et selon les modes de passation utilisé (AOO, AMI-DP, DC, DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans à la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés (Voir tableau n°9 ci-dessous) se présente comme suit :

Tableau 09 : Résultats de la vérification de la conformité des dossiers d'appel à concurrence.

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	96%	0%	4%	96%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditable	88%	0%	12%	88%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	94%	0%	6%	94%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditable	86%	0%	14%	86%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	96%	4%	0%	98%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	92%	2%	6%	93%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	98%	0%	0%	98%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	98%	0%	2%	98%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	98%	0%	2%	98%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	96%	0%	4%	96%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	98%	0%	2%	98%
Taux de performance								96%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Constats :

La mission a noté que la majorité des Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC) utilisés par l'Autorité Contractante sont conformes aux Dossiers type et respectent les exigences réglementaires en la matière. Cependant, les insuffisances énumérées ci-dessous ont été notées sur certains marchés ;

- non insertion dans les Données Particulières de la référence d'identification de l'avis d'appel d'offres. Il s'agit du marché N°843 du 07/04/23 ;
- non mention dans les Données Particulières de la date, de l'heure et du lieu d'ouverture des plis. Il s'agit des marchés N°843 et N°0844 du 07/04/23 ;
- non mention de la référence SIGMAP sur les dossiers d'appel à concurrence. Il s'agit du marché N°003 du 05/09/23.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un **taux moyen de performance de 96 %** pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la **conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner** est jugée **très satisfaisante**. Tous les marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.*

Risques :

- Risque juridique. Le marché peut être contesté par les autres soumissionnaires
- Risque de non-transparence et d'égalité entre les candidats
- Risque financier. L'Etat ou l'institution peut subir les pertes

Recommandations :

- Respecter strictement les procédures de passation des marchés publics
- Renforcer le contrôle interne
- Assurer la transparence et la traçabilité

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir n°10 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	57%	0%	43%	57%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
Taux de performance								80%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constat :

Nous avons noté que le taux de performance moyen est de 80% pour le respect des règles d'information et de transparence. Des insuffisances ont été notées dans certains dossiers soumis à notre appréciation.

Il s'agit de l'absence de/la :

- procès-verbal, du procès-verbal d'attribution provisoire. Il s'agit des marchés N°044 du 20/07/2022, N° 046 du 04/08/2023,
- preuve de publication du Procès-verbal d'ouverture des plis. Il s'agit des marchés N°044 du 20/07/2022, N°843 du 07/04/2023.
- preuve de publication procès-verbal de l'avis d'attribution définitive. Il s'agit des marchés N°044 du 20/07/2022, N°839 du 07/04/2023, N° 046 du 04/08/2023 et N°843 du 07/04/2023

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **80%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **satisfaisant** de transparence et de diffusion de l'information conformément à la réglementation en vigueur.*

Risques :

- Contestation des marchés par les soumissionnaires ou tiers
- Sanctions administratives

Recommandations :

- Renforcer le respect des obligations d'information et de transparence, notamment pour l'affichage, la publication et la diffusion des avis de marchés.
- Former le personnel sur les exigences réglementaires liées à la communication et la transparence des marchés publics.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	79%	0%	21%	79%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	76%	0%	24%	76%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditable	79%	0%	21%	79%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	79%	0%	21%	79%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	81%	0%	19%	81%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditable	79%	0%	21%	79%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	76%	0%	24%	76%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	79%	0%	21%	79%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	77%	0%	23%	77%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	81%	0%	19%	81%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	81%	0%	19%	81%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	88%	0%	12%	88%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
Taux de performance								80%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

Nous avons noté globalement le respect des règles d'information et de transparence pour la plupart des marchés audités. Toutefois, certaines insuffisances relevées sur certains marchés ont impacté les résultats. Il s'agit de l'absence de :

- preuve de délivrance de récépissés de dépôt des offres aux soumissionnaires. Il s'agit des marchés N°844 du 07/04/2023, N°008 du 05/10/2023 et N°003 du 27/01/2023
- preuve d'enregistrement des offres dans le registre. Il s'agit des marchés N°844 du 07/04/2023, N° 008 du 05/10/2023 et N°003 du 27/01/2023.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **80%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **satisfaisante**.*

Risques :

- Contestation des soumissionnaires
- Perte de transparence et crédibilité

Recommandations :

- Délivrer systématiquement un récépissé aux déposants des offres pour chaque marché afin de garantir la traçabilité et la preuve de dépôt.
- Mettre à jour et renforcer la documentation de chaque étape de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°12 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Résultats de la vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditale	67%	0%	33%	67%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditale	67%	0%	33%	67%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								90%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Constat :

Le taux de performance moyen relatif à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent est de 90%. Cependant, des insuffisances suivantes ont été notées dans les dossiers soumis à notre appréciation pour certains marchés :



- absence de la preuve d'examen juridique du projet de marché. Il s'agit du marché N°014 du 04/12/2023
- absence de preuve d'avis émis sur le projet de contrat. Il s'agit du marché N°014 du 04/12/2023.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **90%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

Risque :

Conflit durant l'exécution

Recommandations :

- Soumettre les projets de contrat à un examen juridique et technique afin de pallier les risques de conflit lors de leur exécution.
- Demander systématiquement l'avis sur les projets de contrat qui en requiert.

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°13) pour les marchés audités se présente comme suivant :



Tableau n°13 : Résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditale	90%	0%	10%	90%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditale	90%	0%	0%	90%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditale	90%	0%	10%	90%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditale	90%	0%	10%	90%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditale	90%	0%	10%	90%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								97%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Constat :

Tous les marchés audités ont fait l'objet d'une approbation par l'autorité compétente avec un taux de performance de **97%**. Cependant, on note l'absence de la fiche de réservation de crédit dans les pièces soumises à notre appréciation sur certains marchés. Il s'agit des marchés N°009 et N°011, N°843 et n°844.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de 97%, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé très satisfaisante.

Risque :

- Annulation du marché par les autorités de contrôle
- Risque financier pour la structure si un marché est exécuté sans approbation régulière

Recommandation :

- Renforcer le contrôle interne pour garantir l'exhaustivité des pièces justificatives dans les dossiers de marchés, notamment par la validation systématique de la disponibilité budgétaire avant toute approbation par l'autorité compétente.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau n°14 ci-dessous :



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditale	96%	71%	79%	100%	100%	89%
N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditale	100%	71%	76%	100%	100%	90%
N°0844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	Auditale	88%	71%	79%	100%	90%	86%
N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditale	94%	71%	79%	100%	100%	89%
N°0003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9 534 400	DRP	Auditale	100%	86%	81%	100%	100%	93%
N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207 806 976	DAO	Auditale	86%	71%	79%	100%	90%	85%

Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	98%	86%	76%	100%	100%	92%
N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la Commune de Cotonou et dans les arrondissements	61 301 000	DRP	Auditable	93%	57%	82%	67%	100%	80%
N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	100%	100%	79%	-	100%	95%
N°003	Reprise de la façade principale et réhabilitation de l'hôtel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	98%	100%	77%	100%	90%	93%
N°006	Sélection de structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	100%	100%	81%	100%	100%	96%
N°008	Sélection d'une structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	100%	86%	81%	100%	100%	93%
N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Commune de Cotonou	5 959 000	DRP	Auditable	98%	71%	88%	100%	90%	90%
N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Commune de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	98%	86%	82%	100%	90%	91%

Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
N°014	Acquisition et installation de coffre-fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Commune de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	96%	71%	82%	67%	100%	83%
N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Commune de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	98%	86%	82%	100%	100%	93%
Taux de performance moyen					96%	80%	80%	90%	97%	89%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **89%**. Avec ce taux, **la performance** suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"satisfaisante"**. Tous, les marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment délai de dépôt des offres et délais de recours.

Tableau n°15 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés.

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais obligatoires	
				Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	1	17%	17%	100%	AP
N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	3	50%	50%	100%	100%
N°0844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	2	33%	33%	100%	AP
N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	1	17%	17%	100%	AP
N°0003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	2	33%	33%	100%	AP
N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	2	33%	33%	100%	AP
N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	2	33%	33%	100%	AP
N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	2	33%	33%	100%	AP
N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	3	50%	50%	100%	0%
N°003	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	3	50%	50%	100%	100%
N°006	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	2	33%	17%	100%	100%
N°008	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	2	33%	17%	100%	100%
N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	2	33%	33%	100%	AP
N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	2	33%	33%	100%	100%
N°014	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	2	33%	33%	100%	100%
N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	1	17%	17%	100%	AP
Taux de performance						31%	100%	38%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)

Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **31%** pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités ;



- un taux moyen de performance 100% pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux **38%** de performance pour le respect du délai d'attente de recours.

Les insuffisances suivantes ont été notées :

- le non-respect du délai de validité des offres pour certains marchés sans que nous ne puissions disposer dans les dossiers soumis à notre appréciation de la preuve de la prorogation du délai de validité des offres. Il s'agit des marchés N°860, N°006 ; N°001, N°008 ;
- le non-respect du délai d'évaluation des offres pour certains marchés. Il concerne les marchés N°059, N°860, N°008°;
- le non-respect du délai d'attente certains marchés. Il s'agit des marchés N°001, N°006, N°008.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de **31%**, le respect global des délais de procédure est **insatisfaisant**. Cependant, le délai de dépôt des offres a obtenu une **performance satisfaisante** avec un **taux de 100%**. Quant au délai d'attente, la performance est faible avec un **taux de 38%**.*

Risques :

- Retards dans l'exécution des marchés pouvant entraîner des surcoûts ou des délais supplémentaires pour les bénéficiaires finaux.
- Impact potentiel sur l'efficacité administrative et la crédibilité de l'autorité contractante.

Recommandations :

- Respecter strictement tous les délais réglementaires (notification, évaluation, validité des offres).
- Émettre et archiver systématiquement les prorogations des délais de validité des offres.
- Conserver toutes les preuves de publication et de notification des avis d'attribution définitive ainsi que les preuves de transmission.
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les résultats de cette évaluation ont été synthétisés dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°16 : Résultats de la vérification de la conformité des marchés de gré à gré

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°001/2023/MCOT /PRMP/ SP-PRMP	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE	Auditale	100%	0%	0%	100%
Taux de performance								100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A12)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de **100%**, le seul marché audité attribué par gré à gré a une **performance très satisfaisante**.

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°16 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°17 : Résultats de la présence d'indices de collusion

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

. Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de collusion n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°18 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°18 : Résultats de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice global d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de collusion n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance globaux par marché ;
- l'inscription du marché sur le PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau n°19 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :



Tableau n°19 : Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Taux de performance (Moyen)	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
								Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	89%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	90%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	86%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	89%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9 534 400	DRP	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207 806 976	DAO	85%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	92%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la Commune de Cotonou et dans les arrondissements	61 301 000	DRP	80%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	95%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	



N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Taux de performance (Moyen)	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
								Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
N°003	Reprise de la façade principale et réhabilitation de l'hôtel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°006	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	96%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°008	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Commune de Cotonou	5 959 000	DRP	90%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Commune de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	91%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°014	Acquisition et installation de coffre-fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Commune de Cotonou	22 526 200	DRP	83%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Commune de Cotonou	39 954 800	DRP	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	
N°001	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE	100%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)



Analyse quantitative :

Tous les dix-sept (17) marchés audités, soit **100%** ont été jugés conformes. Cependant, certaines insuffisances ponctuelles ont été notées sur certains marchés sans remettre en cause leur conformité globale.

Analyse qualitative :

- 17 marchés conformes présentent des écarts mineurs.

Conclusion générale :

Les résultats montrent que bien que la plupart des marchés soient auditables et globalement conformes, les écarts mineurs notés sur certains marchés soulignent la nécessité de renforcer les validations documentaires préalables, la gestion rigoureuse des délais réglementaires.

En résumé, la procédure de passation des marchés audités de la Commune de Cotonou est **très satisfaisante** pour la période sous revue.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

La mission n'a pas reçu de commentaires de la Commune de Cotonou.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1. *Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés*

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (Voir tableau n°20 ci-dessous) pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n°20 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
N°0003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9534400	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
N°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°003 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
N°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	83%	0%	17%	83%
N°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Non conforme	83%	0%	17%	83%
Taux de performance								88%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités affiche un taux moyen de 88%. Les insuffisances notées concernent :

- l'absence des preuves de paiement. Il s'agit des marchés N°008 N°006
- l'absence de la garantie de bonne exécution. Il s'agit des marchés N°008, N°006 et N°016
- l'absence de la preuve de libération de la retenue de la garantie. Il s'agit du marché N°008
- l'absence de l'ordre de service de démarrage des travaux. Il s'agit du marché N°016

Opinion de l'Auditeur :

*Le taux moyen de performance global est de **88%** traduisant une gestion administrative **satisfaisante**.*

Risques :

- Inéligibilité des paiements effectués

Recommandations :

- Rendre systématique la constitution complète des dossiers d'exécution, incluant toutes les pièces contractuelles requises (OS, PV, correspondances, rapports, preuves d'exécution).
- Mettre en place un dispositif renforcé d'archivage physique et numérique, garantissant une traçabilité continue.

6.3.2. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constatés et le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°21 : Résultat des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels

Mission d’audit indépendant des marchés publics au titre de la gestion 2023 : rapport définitif de l’audit de conformité et de matérialité de la Commune de Cotonou

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI OU NON)	observation
N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	3 mois	3 mois	conforme	-	-
N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	3 mois	25 mois	non conforme	NON	absence d'avenant et de preuve de prélèvement de la
N°844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	8 mois	-	non conforme	-	absence de pv de reception
N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	1 mois	16 jours	conforme	-	-
N°003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9 534 400	DRP	60 jours	60 jours	conforme	-	-
N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207 806 976	DAO	6 mois	-	non conforme	-	absence de pv de reception
N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	4 mois	8 mois 17 jours	non conforme	NON	absence d'avenant et de preuve de prélèvement de la pénalité
N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61 301 000	DRP	30 jours	30 jours	conforme	-	-
N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	1 mois	1 mois	conforme	-	-
N°003	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	6 mois	6 mois	conforme	-	Existence d'un avenant prolongeant la durée d'un mois
N°006	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	10 jours	2 jours	conforme	-	-
N°008	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	10 jours	10 jours	conforme	-	-
N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5 959 000	DRP	2 mois	15 jours	conforme	-	-
N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	2 mois	2 mois	conforme	-	-
N°014	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	1 mois	1 mois 12 jours	non conforme	NON	absence d'avenant et de preuve de prélèvement de la pénalité
N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	1 mois	2 jours	conforme	-	-
N°001	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE	6 mois	11 mois	non conforme	NON	absence d'avenant et de preuve de prélèvement de la pénalité

Source : Données issues des travaux d’audit (base Excel feuille A19)

Opinion de l’auditeur :

Sur l'ensemble des marchés audités, **onze (11) marchés** ont été exécutés dans les délais contractuels prévus, **quatre (04) marchés** ont été exécutés hors délais contractuels pour des raisons exposées dans le tableau ci-dessus au niveau de la colonne observation et **deux (02) marchés** ont des absences de pièces.

Globalement, le respect des délais d'exécution des marchés est jugé **satisfaisant**.

Risque :

Contentieux avec le titulaire du marché.

Recommandations :

Documenter toute demande ou situation de prorogation ou de retard, continuer à appliquer strictement les pénalités prévues en cas de dépassement, et former les agents impliqués au suivi rigoureux des délais contractuels.

6.3.3. Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°22 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
1	N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Auditale	100%	Très satisfaisante	Conforme	
2	N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Auditale	83%	Satisfaisante	Conforme	
3	N°844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	Auditale	100%	Très satisfaisante	Conforme	
4	N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Auditale	80%	Satisfaisante	Conforme	
5	N°003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9 534 400	DRP	Auditale	83%	Satisfaisante	Conforme	
6	N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207 806 976	DAO	Auditale	80%	Satisfaisante	Conforme	
7	N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Auditale	83%	Satisfaisante	Conforme	
8	N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la Commune de Cotonou et dans les arrondissements	61 301 000	DRP	Auditale	100%	Très satisfaisante	Conforme	
9	N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Auditale	100%	Très satisfaisante	Conforme	
10	N°003	Reprise de la façade principale et réhabilitation de l'hôtel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Auditale	80%	Satisfaisante	Conforme	
11	N°006	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Auditale	83%	Satisfaisante	Conforme	

Tableau n°22 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
12	N°008	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	
13	N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Commune de Cotonou	5 959 000	DRP	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	
14	N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Commune de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	
15	N°014	Acquisition et installation de coffre-fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Commune de Cotonou	22 526 200	DRP	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	
16	N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Commune de Cotonou	39 954 800	DRP	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	
17	N°001	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Tous les dix-huit (17) marchés examinés respectent les exigences de conformité en matière de gestion administrative.

Analyse qualitative :

Onze (11) marchés affichent des insuffisances, marquées par l'absence de tout document de réception ou de clôture contractuelle, remettant en cause la traçabilité de son exécution et ou par une performance insuffisante en matière de gestion administrative. Il s'agit des marchés N°843, N°860, N°014, N°016, N°003, N°011, N°006, N°008, N°839, N°46, N°003

Conclusion générale :

La majorité des marchés audités montrent une bonne conformité globale, sur le plan administratif. Les insuffisances constatées sur certains marchés révèlent des faiblesses dans le suivi documentaire et dans la formalisation des actes d'exécution.

Il conviendrait de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.3.4. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

Les commentaires reçus de la Commune de Cotonou se trouvent en annexe 5 du présent rapport.

6.3.5. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape de vérification vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante prend en charge ces situations particulières, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à gérer efficacement ces cas exceptionnels, tout en veillant à préserver la continuité des prestations et à encadrer les risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.5.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier si les avenants respectent les conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en termes de justification, de seuils autorisés et de procédures d'approbation.

La mission a procédé à la vérification de la conformité des avenants conclus dans le cadre des marchés publics audités.

Tableau n°23 : Résultats de la présence de l'avenant

N°	Références de l'avenant	Intitulé de l'avenant	montant	Résultats de l'évaluation			Niveau de Performance
				% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
1	Avenant n°1 du contrat n°059/2022/MCOT/PRMP/SP-PRMP	Le changement des spécifications techniques de l'ordinateur HP All-In-One 27 Core i7-7700T/7ème génération HDD:128Go SSD12To SATA/Ecran 27" Par celle de l'ordinateur HP All-in- One Desktop PC/INTEL i7 12ème génération FHD	0	100%	0%	0%	100%
2	Avenant n°1 du contrat n°0844/MEF/MDGL/DNCMP/DCMP	Prorogation du délai d'exécution du marché de base de 2 mois supplémentaire	0	100%	0%	0%	100%
3	Avenant n°1 du marché N°044/2022/MCOT/PRMP/D NCMP/SP-PRM	remplacement du système prévu dans le marché de base par un nouveau système utilisant la carte NFC et la collecte automatique de données envoyés sur un serveur sécurisé	0	100%	0%	0%	100%
4	Avenant n°1 du contrat n° 003/MEF/MDGL/DNCMP-LIT/SP DU 05/09/2023	Réalisation des travaux confortatifs, ainsi que le ré déploiement des quantités de certains postes	19 787 572	50%	0%	50%	50%
Taux moyen de performance							88%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A13)

Constat :

La mission a relevé que les avenants signés respectent globalement des exigences réglementaires prévues. Cependant, l'avis de la DNCMP sur l'avenant n°1 du contrat n° 003/MEF/MDGL/DNCMP-LIT/SP DU 05/09/2023 a été réservé pour des raisons ci-après :

- Absence de la preuve de disponibilité de crédit nécessaire pour satisfaire aux exigences du 1^{er} tiret du 5^{ème} alinéa de l'article 100 du CMP
- Absence de la lettre invitant le titulaire du marché à faire des propositions de prix
- Absence des propositions de prix faites par le titulaire du marché (notamment le devis quantitatif et estimatif actualisé et signé par le titulaire du marché)
- Preuve de la conformité des nouveaux prix pratiqués à ceux du répertoire des prix de référence

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de conformité de **88%**, la gestion de l'avenant est jugée « **satisfaisante** » au niveau de la Commune de Cotonou. Cependant, un (01) avenant a obtenu un taux moyen de performance de 50%.

Risques :

- Remise en cause de la validité du marché ; possibilité d'annulation de l'avenant ou du marché
- risque de fixation arbitraire des nouveaux prix
- Risque de récurrence des irrégularités dans la gestion des avenants

Recommandations :

- En cas de dépassement du seuil, relancer une nouvelle procédure de passation
- Exiger la production et la signature des devis actualisé avant toute validation de l'avenant

- Former les acteurs impliqués dans la gestion des marchés publics sur les exigences réglementaires.

6.3.5.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a fait objet de résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité des procédures, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés**, couvrant la gestion administrative générale et particulière de l'exécution, ainsi que l'appréciation du niveau de respect des délais contractuels, sur la base des pièces justificatives et du déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans un tableau récapitulatif renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°24 : Synthèse Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
1	N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	-
2	N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
3	N°844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	Conforme	Conforme	Conforme	-
4	N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	-
5	N°003	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	9 534 400	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
6	N°843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207 806 976	DAO	Conforme	Conforme	Conforme	-
7	N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
8	N°044	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61 301 000	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Tableau n°24 : Synthèse Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

9	N°001	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	DC	Conforme	Conforme	Conforme	-
10	N°003	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	-
11	N°006	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
12	N°008	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
13	N°009	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5 959 000	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
14	N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
15	N°014	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
16	N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	-
17	n°0016 2	Entretien et nettoyage des bureaux de l'hôtel de ville de Cotonou	59.834.220	DRP	Non conforme	Non conforme	Non conforme	-
18	N°001	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE	Conforme	Conforme	Conforme	-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

Sur l'ensemble des 18 marchés sélectionnés, 17 marchés (soit **94,44%**) ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**. En revanche, 01 marché (soit 5,55%) présente de Non- conformité. Ce marché est un marché non- auditable.

⇒ Marchés passés par gré à gré

Le seul marché passé par gré à gré audité, a été jugé **conforme** aux conditions exceptionnelles de recours définies par la loi et aux conditions de son exécution.

⇒ Avenants audités

Globalement les avenants signés respectent les exigences réglementaires prévues.

⇒ Marchés résiliés

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait objet d'une résiliation au cours de la période audité.

En conclusion, le **niveau global de conformité** des procédures auditées est jugé **satisfaisant**, avec des efforts à renforcer notamment dans :

- le respect des formalités documentaires exigées par les textes ;
- le respect des délais de la procédure de passation des marchés ;
- la disponibilité de la documentation de toutes les étapes de la passation des marchés ;
- la traçabilité systématique des décisions et actes de gestion contractuelle.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations témoigne de la volonté de corriger les insuffisances relevées, de renforcer la conformité aux règles en vigueur et d'améliorer les performances de la commande publique.

Nous avons demandé sans obtenir le rapport d'audit de la mission de l'exercice 2022 au niveau de la Commune de Cotonou. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la mise en œuvre des recommandations d'audit précédentes.

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Au terme de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance au niveau de la Commune de Cotonou d'aucun marché ayant fait objet de recours au cours de l'exercice sous revu.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. Cette étape permet de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles.

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau n°25 ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°25 : synthèse vérification de la matérialité des prestations

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Type de prestation	Localisation ou bénéficiaire	Constat de la matérialité	Observations	Conclusion
1	N°059	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	Fourniture	Mairie de Cotonou	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
2	N°046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	Travaux	6ème Arrondissement	Travaux avancés mais pas achevés	Qualité des travaux acceptable	Conforme
3	N°860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	Fourniture	Centres de Santé de Cotonou	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
4	N°839	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	Travaux	Ecole maternelle et Primaire	Travaux avancés mais pas achevés	Qualité des travaux acceptable	Conforme
5	N°003	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hotel de ville de Cotonou	101 283 595	Travaux	Mairie de Cotonou	Travaux avancés mais pas achevés	Qualité des travaux acceptable	Conforme
6	N°011	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	Fourniture	Mairie de Cotonou	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
7	N°014	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	Fourniture	Mairie de Cotonou	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
8	N°016	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	Fourniture	Mairie de Cotonou	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
9	N°001	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	Travaux	1er au 8ème arrondissement	Travaux avancés mais pas achevés	Qualité des travaux acceptable	Conforme

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

Constats

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les contrôles effectués sur site, auprès des bénéficiaires ou à travers les pièces justificatives disponibles ont permis de constater que les prestations examinées ont été globalement exécutées conformément aux stipulations contractuelles.

Les vérifications ont notamment porté sur :

- l'existence physique des ouvrages, fournitures ou services ;
- la cohérence entre les prestations réalisées et les quantités prévues au marché ;
- la localisation effective des prestations ;
- l'identification des bénéficiaires ou utilisateurs des prestations ;
- l'état général des réalisations observées lors des visites de terrain.

Les observations détaillées relatives à chaque marché figurent dans le tableau n°25.

Opinion de l'auditeur

Sous réserve des observations consignées dans le tableau n°25 ci-dessus, les prestations examinées présentent un niveau de matérialité satisfaisant et correspondent globalement aux prestations prévues dans les marchés audités.

Risques

- paiement de prestations non réalisées ou partiellement réalisées ;
- réception de prestations non conformes aux spécifications contractuelles ;
- surévaluation des quantités exécutées ;
- détournement ou mauvaise utilisation des ressources publiques ;
- dégradation prématurée des ouvrages ou équipements ;
- préjudice financier pour l'autorité contractante.

Recommandations

- poursuivre les mécanismes de contrôle technique et de suivi de l'exécution des marchés ;
- maintenir les procédures de réception et de vérification des prestations avant paiement ;
- renforcer l'archivage des preuves de réception et des rapports de suivi.
- exiger la reprise ou la correction des prestations non conformes ;
- appliquer les sanctions contractuelles prévues le cas échéant ;
- renforcer les contrôles techniques avant réception des prestations ;
- améliorer le suivi des marchés par les responsables chargés du contrôle de l'exécution.

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques a valeur législative et réglementaires en vigueur, applicables aux différents marchés audités à la **Commune de Cotonou**, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés passés en 2023, cette revue avait pour objectif d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences, et de proposer des mesures correctives appropriées. Globalement, l'analyse du système de passation et de contrôle des marchés publics à la **Commune de Cotonou** révèle que des efforts ont été consentis par les acteurs pour assurer, dans la mesure du possible, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Toutefois, certains indicateurs demeurent préoccupants et méritent une attention particulière : **le système d'archivage des documents de passations à toutes les étapes de la passation des marchés, le non-respect délais obligatoires de la passation des marchés, la non publication des avis d'attribution des marchés, l'approbation des marchés en dehors de la période de validité des offres.**

Nous espérons que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à améliorer le système de passation des marchés de la Commune de Cotonou pour les prochains exercices. Une gestion optimale des marchés nécessitera que les recommandations de la mission soient appliquées dans leur intégralité, afin d'assurer une plus grande performance, efficacité et transparence dans les procédures de passation, d'exécution, de règlement et de contrôle des marchés publics au sein de la **Commune de Cotonou**.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l'Autorité contractante

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 5 : Contre observations de l'autorité contractante auditée

Annexe 5 : Compilation des grilles de vérification de conformité et de matérialité

Annexe 1 : Liste de présence de restitution



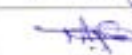


LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Autorité Contractante : Mairie de Cotonou

Date : 22/12/2025

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	Amoussouy Amoussouy	Mairie de Cotonou	SE/MCOT	9610 8562 amoussouy@mcot.ci	
2	GABRIEL C Manet Florentin	Mairie de Cotonou	PRMP	9610 8562 gabrielc@mcot.ci	
3	ABRA Chakoumbe	Mairie de Cotonou	CCMP/PE	9610 8562 abra@mcot.ci	
4	TALON Dominique	PRMP	CSP-PRMP	01 97 33 21 84	
5	OROU GANI Sabi Gouyon	Mairie DST	DST-MCOT	01 66 16 35 93 orougan@mcot.ci	
6	DOSSOULOU Dossoulo	BELMAG-EVEREST	Assistant Consultant	9610 8562 dossoulo@mcot.ci	

TEL : (229) 95 19 07 07 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Cotonou
agelmat@yahoo.fr / everest@everest-expertises.com



7	ALAZIS Alazis	BELMAG-EVEREST	Consultant	9610 8562 alazis@mcot.ci	
8	GBEVENOU Gbenou	1 1	1 1	9610 8562 gbenou@mcot.ci	
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					

TEL : (229) 95 19 07 07 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Cotonou
agelmat@yahoo.fr / everest@everest-expertises.com

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution



 **REPUBLIQUE DU BENIN** 

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

 **ARMP** AUTORITE DE
REGULATION DES
MARCHES PUBLICS
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE
DIFFERENTES AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2023**

Mission réalisée par le **Groupement**
BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE
RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT**

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante Concernée : MAIRIE DE COTONOU

DECEMBRE 2025 

Page 1 sur 3

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023

⇒ Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

⇒ Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

⇒ Autorité Contractante concernée : MAIRIE DE COTONOU

L'an deux mil vingt et cinq et le lundi 22 décembre à *14h12 mn* a eu lieu à la Mairie de Cotonou *dans la salle de réunion du SE*

la séance de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

La séance a connu la participation effective de *du SE de la mairie et de ses collaborateurs*
ainsi que de l'équipe des auditeurs. *S*

Au cours de cette séance, le point des marchés audités et les observations d'ordre général retraçant les points positifs et négatifs ont été partagées par l'équipe d'audit.

La liste de présence de la séance ainsi que la fiche de synthèse regroupant le point de l'échantillonnage fait et les observations sont jointes au présent procès-verbal.

La séance a pris fin à 17h26 mn précises.

Ont signé :



Maman F.C. GAZMES
PRMP / MCOT



Chacourbou
OCHP/B

CSR-PRMP



Domini TALON



Sadi G. O. GANI
(DST-MCOT)



Ange Latone
SE/MCOT



Dossou Laick
Assistant consultant
BELTAG



Jacinda ALABINTI
Consultant BELTAG

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante



Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés



N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation
n°059 du 12/10/22	Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Cotonou (ordinateurs)	108 945 860	AOO
n° 001 du 23/01/23	Travaux de réfection de voies pavées et bitumées dans la ville de Cotonou du 1er au 8ème arrondissement	309 972 395	GRE A GRE
n°046 du 04/08/22	Achèvement des travaux de construction du siège du 6ème Arrondissement	49 949 840	DRP
n°00162 du 29/11/22	L'entretien et nettoyage des bureaux de l'hôtel de ville et des arrondissements	59 834 220	DRP
n°0844 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230021408	DAO
n°860 du 07/04/23	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO
n°003 du 27/01/23	Recrutement d'un cabinet chargé de la refonte de l'identité visuelle et l'actualisation du site web de la ville de Cotonou	953440	DRP
n°843 du 07/04/23	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	207806976	DAO
n°839 du 07/04/23	Construction de toilettes publiques dans les écoles maternelles et primaires	108 396 451	DRP
n°044 du 20/07/22	Acquisition et installation de logiciel de présence la mairie de Cotonou et dans les arrondissements	61301000	DRP
n°001 du 28/07/23	Recrutement d'une structure chargée de l'organisation des activités ludiques dans le cadre des festivités du 1er août 2023	8 251 740	AOO
n°005 du 05/09/23	Reprise de la façade principale et rehabilitation de l'hôtel de ville de Cotonou	101 283 595	AOO
n°006 du 05/10/23	Sélection de structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP
n°008 du 05/10/23	Sélection d'une structure d'évènementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP
n°009 du 13/10/23	Acquisition d'appareils photocopieurs multifonctions et accessoires au profit de la Mairie de Cotonou	5959000	DRP
n°011 du 17/10/23	Acquisition de consommables informatiques au profit de la Mairie de Cotonou au titre de l'exercice 2023	62 401 940	DRP
n°014 du 04/12/23	Acquisition et installation de coffre fort et de vidéo surveillance avec moniteur diviseur à quatre écrans et de vidéo projecteur au profit de la Mairie de Cotonou	22 526 200	DRP
n°016 du 13/12/23	Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou	39 954 800	DRP

**Annexe 5 : Contre observations de
l'autorité contractante auditée**



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
05 881 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.info@ignou.bj
www.cotonou.mairie.bj

N° /MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP

Cotonou, le

TABLEAU DE CONTRE OBSERVATIONS

N°	N° du marché	Libellé des marchés	Montant	Mode passation	de observations	Contre observations
1	046	Achèvement des travaux de construction du siège du 6 ^{ème} arrondissement	49 949 840	DRP	Absence de pv de réception	Marché réceptionné le 17 septembre 2025. Ci-joint le pv de réception.
2	844	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)	230 021 408	DAO	Absence de pv de réception	Marché en cours d'exécution
3	860	Acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou	456 046 605	AOO	Non-respect du délai de dépôt des offres	L'autorité contractante a sollicité une autorisation de réduction de délai de publicité qui a été autorisée par pv n°41-58/DNCMP/DSEAS/SCP-11C/2022 du 07 décembre 2022 ci-joint.
4	843	Construction, reconstruction ou la réfection des écoles primaires et maternelles (construction et	207 806 976	AOO	Absence de pv de réception	Marché en cours d'exécution



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
05 89 1777
Cotonou - BÉNIN
Tel : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.info@cotonou.bj
www.cotonou.mairie.bj

		réfection de modules de salles de classes dans la ville de Cotonou)				
5	006	Sélection de structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'association internationale des Maires francophones (AIMF) à Cotonou	12 348 287	DRP	Non-respect du délai de dépôt des offres	Ce dossier d'appel à concurrence a été publié une première fois le 10 juillet 2023 conformément à l'avis n°017/23/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 10 juillet 2023 ci-joint ainsi que la preuve de son affichage. L'ouverture des plis a eu lieu le 24 juillet 2023 à 10 heures 30 mn. Suite à l'insuffisance de plis constatée, le COE a recommandé à la PRMP suivant les dispositions de l'article 15 du décret 2020-665 du 23 décembre 2020 d'ouvrir un nouveau délai maximum de trois (03) jours.
6	008	Sélection de structure d'événementiel chargée de l'organisation de l'assemblée générale de l'association internationale des Maires francophones (AIMF) à Cotonou	27 612 000	DRP	Non-respect du délai de dépôt des offres	Ce dossier d'appel à concurrence a été publié une première fois le 10 juillet 2023 conformément à l'avis n°017/23/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 10 juillet 2023 ci-joint. L'ouverture des plis a eu lieu le 24 juillet 2023 à 10 heures 30 mn.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
05 89 17 777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.info@cotonou.bj
www.cotonou.mairie.bj

						Suite à l'insuffisance de plus constaté, le COE a recommandé à la PRMP suivant les dispositions de l'article 15 du décret 2020-695 du 23 décembre 2020 d'ouvrir un nouveau délai maximum de trois (03) jours.
--	--	--	--	--	--	---

Rapport d'audit des missions antérieures : une copie scannée du rapport individuel provisoire de l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2021 est joint.

**Annexe 6 : Compilation des grilles de
vérification de conformité et de
matérialité**